



LES AGENTS C EN ONT PLUS QU'ASSEZ D'ÊTRE LA VARIABLE D'AJUSTEMENT DE LA DIRECTION

Notre direction, après consultation et analyse de ses nombreux indicateurs et statistiques, vient de faire une constatation terrible: **Les SIP de Tarbes sont noyés par le gracieux !**

Tiens donc, on se demande pourquoi.

Lors de la création des SIP, chaque secteur était géré par deux contrôleurs, ce qui n'était pas de trop pour assurer l'encadrement de sept ou huit agents et gérer les multiples tâches d'un tel service.

Mais, au nom de l'efficacité, nos directions zélées n'ont cessé d'approuver avec une discipline sans faille toutes les suppressions d'emplois proposées par Bercy depuis 5 ans.

Pour rappel, en 5 ans : **53 emplois de cadres C supprimés**
(toutes filières confondues.)

Le résultat était prévisible ; avec un B par secteur, ces derniers se retrouvent en difficulté.

Face à l'accumulation préoccupante des demandes de gracieux une réunion de crise a été récemment organisée, la direction concluant à la « **nécessaire implication des C** ».

A l'image des principes Sarkozyens, il s'agit de toujours taper sur les mêmes, les plus faibles, ils y sont habitués, « *il n'y a que comme ça que l'on s'en sortira* » dicit la direction.

A CELA, LES CADRES C DISENT STOP !

- Qui supporte les suppressions d'emplois en masse ? **les cadres C !**
- Qui est la variable d'ajustement dans les SIP ? **les cadres C !**
- Qui perçoit un salaire de 1 400 € brut en début de carrière pour finir à 1 990 € brut à la veille de la retraite ?

les cadres C !

Les agents C ont passé un concours niveau BEPC ce qui, pour l'administration, devrait les cantonner aux salaires cités plus haut. Mais la technicité exigée, tant dans les SIP que dans les autres services est loin d'être du niveau du BEPC.

Aujourd'hui, combien de C font du travail de B voire de A ? Combien de postes comptables ne tiennent que grâce aux cadres C ? Et pour quelle reconnaissance ?

Le gracieux n'est pas une tâche plus compliquée que le contentieux ou le CSP. Ce n'est pas la technicité de la tâche elle-même qui est remise en cause ici, ce n'est pas non plus un refus d'aider les contrôleurs, leurs compagnons de galère, mais cette décision est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Au-delà de cet exemple sur le gracieux, c'est toute la catégorie C qui est concernée. Aujourd'hui les C des SIP et le gracieux, demain quelle autre tâche pour les C des SIE, ceux des trésoreries, ceux des hypothèques etc...

On peut également s'interroger sur la pertinence de la stratégie de la direction en matière d'organisation du travail.

Les agents C qui apportent déjà leur appui à l'accueil généraliste et spécialisé seront-ils aidés dans cette tâche ou ont-ils le don d'ubiquité ?

A l'évidence la Direction semble pencher pour la 2^{ème} solution, mais force est de constater que les salaires des agents sont loin de réunir les mêmes caractéristiques puisqu'il devrait diminuer cette année.

Avouons qu'en matière de reconnaissance des qualifications on fait mieux !

La direction serait très maladroite de ne pas prendre la mesure du profond mal être, du ras le bol général, et du sentiment de mépris permanent qu'éprouve aujourd'hui la catégorie C.

Elle doit changer d'orientation car continuer ainsi entraînerait de graves conséquences sur les collectifs de travail.

Nous lui demandons donc clairement de faire machine arrière.

La CGT demande d'ores et déjà la réunion d'un Comité Technique sur le sujet.